

FICHE FORMATION

Sensibilisation à l'intégration d'un Collaborateur Handicapé

OBJECTIFS :

Une intégration réussie d'un salarié au sein d'une entreprise induit une connaissance mutuelle du nouveau salarié, de son manager et de ses collègues.

Ce qui est vrai pour tout salarié l'est d'autant plus pour les personnes handicapées dont la particularité peut générer un besoin d'information spécifique, notamment sur les compensations de toutes natures qui peuvent être mises en œuvre. De plus, la méconnaissance du handicap peut entraîner des réticences, des peurs ou des difficultés de communication qui peuvent être fortement réduites par de la pédagogie et de l'échange.

Ce module a donc pour vocation de faciliter cette connaissance du handicap pour le manager et les collègues mais aussi de permettre une première prise de contact afin que les inquiétudes et les questionnements puissent être exprimés.

Cette démarche de sensibilisation peut être entreprise lors de l'arrivée d'un nouveau salarié ou du retour d'un salarié faisant l'objet d'une procédure de maintien dans l'emploi ou à l'occasion d'une mobilité professionnelle.

Elle peut également se révéler importante dans le cas de situation de « crise », en complément d'une action de « médiation professionnelle ».



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Sensibilisation à l'intégration d'un Collaborateur Handicapé

PUBLIC CONCERNE :

- Le manager concerné par l'arrivée d'un TH dans son équipe
- Les collègues

Le contenu de chaque session de sensibilisation est adapté spécifiquement au salarié TH et aux collaborateurs concernés.

A cet effet, une interview du salarié TH et, éventuellement, du manager concerné est réalisée préalablement afin d'adapter le contenu de la session à la situation spécifique concernée.

PEDAGOGIE :

Échanges en deux parties :

- Préparation individuelle avec le salarié handicapé et éventuellement le manager en amont de la sensibilisation afin de personnaliser l'action.
- Première partie (durée 1H30 environ) : Travail en commun sur le sujet du handicap et sur ses représentations. Appréhensions liées à l'arrivée du salarié TH dans le service. Dans cette première phase, le salarié TH n'est généralement pas présent afin de permettre à ses futurs collègues de s'exprimer le plus librement possible. Toutefois, si la sensibilisation se déroule alors que le salarié TH est déjà en poste, il est possible de l'associer à l'ensemble de la démarche.
- Deuxième partie (durée 1H30) : Echanges animés par TH Conseil entre le manager, le salarié TH et ses collègues



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées
Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Sensibilisation à l'intégration d'un Collaborateur Handicapé

INTERVENANTS :

Un consultant/formateur de TH Conseil, expert des problématiques de l'emploi des personnes handicapées

ORGANISATION :

- Durée : 1/2 journée dans le service concerné (de préférence) ou en en salle.
- Dates : Nous consulter
- Tarifs : Nous consulter
- Nombre de stagiaires : Le manager et les collègues directs du salarié reconnu travailleur handicapé avec un maximum de 15 stagiaires par session



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033